Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MÉTIERS DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE

ÉPREUVE E6 : ÉPREUVE PROFESSIONNELLE, SOUS-ÉPREUVE U62 : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 20 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MÉTIERS DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat présente le compte rendu de ses activités en milieu professionnel et les supports qu'il a préparés conformément aux consignes de son établissement. Le jury dispose des documents nécessaires à l'évaluation.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE ORALE : ENTREPRISE OU ORGANISME D'ACCUEIL DU CANDIDAT, LIEU DES ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL PRÉSENTÉES

Cette sous-épreuve orale porte sur les activités que le candidat a réalisées en milieu professionnel. Le candidat rend compte de son rôle, des tâches effectuées, des méthodes et moyens mobilisés, des contrôles réalisés ainsi que des mesures de prévention adaptées. Les exemples présentés doivent être issus de ses activités et permettre au jury d'identifier son degré d'autonomie et sa contribution personnelle.

Le jury conduit un échange à partir du compte rendu et des éléments présentés par le candidat. Les questions ci-dessous structurent l'évaluation ; elles ne constituent pas un sujet technique commun assorti de données de chantier identiques pour tous les candidats. Le candidat justifie ses choix à partir des documents, résultats et situations correspondant à ses propres activités.

PARTIE 1 : Présentation des activités et analyse de la mission (6 points)

Situation professionnelle, tâches réalisées et contribution personnelle

À partir de son compte rendu, le candidat présente le contexte de ses activités en milieu professionnel et précise les missions auxquelles il a contribué.

1.1 (2 points) Présenter l'entreprise ou l'organisme d'accueil, le contexte d'intervention et la finalité de la mission choisie. Situer cette mission dans les tâches professionnelles du géomètre-topographe et de la modélisation numérique.

1.2 (2 points) Décrire les activités présentées, les étapes principales et les livrables produits ou auxquels le candidat a contribué. Préciser sa contribution personnelle, son degré d'autonomie et les éventuelles validations par un responsable.

1.3 (2 points) Expliquer comment les besoins du client ou du service ont été pris en compte dans la mission. Présenter les contraintes identifiées et la manière dont elles ont influencé l'organisation du travail.

PARTIE 2 : Démarche technique, choix et contrôles (8 points)

Choix des points, acquisition, traitement et validation des données

Le candidat s'appuie sur des éléments concrets de ses activités pour expliquer sa démarche technique. Les méthodes, matériels, logiciels, systèmes de référence et tolérances évoqués sont ceux réellement mobilisés dans la situation présentée.

2.1 (2 points) Présenter la préparation de la mission : informations préalablement recueillies, reconnaissance éventuelle, choix des points ou des zones d'intervention et justification de ces choix au regard des objectifs et des contraintes.

2.2 (2 points) Décrire les moyens d'acquisition et les paramètres effectivement utilisés. Justifier leur adéquation à la mission et préciser, lorsque cela s'applique, le système de coordonnées, le rattachement et les références employés.

2.3 (2 points) Expliquer les opérations de traitement et de production réalisées ou auxquelles le candidat a contribué. Présenter un résultat concret et expliciter les contrôles effectués pour en vérifier la cohérence et la qualité.

2.4 (2 points) Analyser une difficulté, un écart ou une limite rencontrés au cours de l'activité. Expliquer les causes envisagées, les vérifications conduites et les mesures correctives ou les réserves formulées.

PARTIE 3 : Prévention, communication et analyse réflexive (6 points)

Prévention des risques et communication professionnelle

Le candidat relie les mesures de prévention et les échanges professionnels aux situations qu'il a effectivement rencontrées. Les réponses sont évaluées au regard de leur pertinence, de leur précision et de la capacité à distinguer les actions personnelles de celles conduites par l'équipe.

3.1 (2 points) Identifier les risques liés à une activité présentée et décrire les mesures de prévention appliquées. Expliquer comment ces mesures ont été adaptées au lieu d'intervention, aux équipements utilisés et à l'organisation du travail.

3.2 (2 points) Présenter les échanges professionnels nécessaires à la réalisation de la mission : interlocuteurs, informations transmises, supports utilisés et prise en compte des consignes ou retours reçus.

3.3 (2 points) Faire le bilan des compétences mobilisées et des acquis professionnels issus des activités présentées. Indiquer une amélioration possible de la démarche et justifier son intérêt.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRÉSENTÉE

Le candidat mobilise les éléments de son compte rendu pour expliciter ses activités et sa contribution. Le jury apprécie notamment la capacité à choisir des points adaptés à la mission, à appliquer les mesures de prévention des risques et à communiquer de manière professionnelle. Les méthodes et références techniques sont appréciées en fonction de l'activité effectivement présentée ; aucune méthode de calcul, norme ou tolérance unique n'est imposée à toutes les situations professionnelles.

Repères pour l'échange oral

Axe d'évaluation	Éléments attendus dans la présentation et l'échange
C4 : Prévention des risques	Repérage des risques pertinents et explication de mesures de prévention adaptées à l'activité
C7 : Choix des points	Justification du choix des points ou des zones au regard des objectifs, contraintes et contrôles de la mission
C16 : Communication	Présentation structurée, vocabulaire professionnel, réponses précises et distinction entre contribution personnelle et travail collectif
Démarche professionnelle	Explication des moyens, méthodes, traitements, contrôles et résultats réellement liés à l'activité présentée

Compétences et éléments observables au cours de l'entretien

DT 2 : ÉLÉMENTS D'APPUI DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS

Les informations techniques propres à la mission sont apportées par le candidat à partir de son compte rendu et des supports qu'il présente. Elles ne sont pas remplacées par un dossier de chantier commun : les méthodes, matériels, coordonnées, résultats et contrôles dépendent des activités réellement réalisées.

Informations à mobiliser pour justifier une activité

Rubrique	Éléments à expliciter
Mission	Objectif, contexte, contraintes et livrable attendu
Rôle du candidat	Tâches effectuées, degré d'autonomie et coordination avec l'équipe
Démarche technique	Choix des points, moyens d'acquisition, traitement et production
Qualité et prévention	Contrôles réalisés, limites identifiées et mesures de prévention appliquées

Les rubriques sont renseignées oralement à partir de l'expérience professionnelle du candidat

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.